

En 2026, l'APGIS fait évoluer ses garanties pour être à vos cotés aussi bien dans les soins du quotidien que dans les moments importants de la vie.

Accès aux **soins by APGIS**

Mise en relation avec
l'ensemble des
plateformes.

Téléconsultation si aucun
RDV ne convient.

Prise en charge de la
cotisation de la famille
en cas de décès de
l'assuré pour 1 an



Remboursement partiel
de la chirurgie des yeux.

Prise en charge à hauteur
de **400€ par oeil.**

Prise en charge
supplémentaires de
consultation de médecine
douce.

6 séances maximum par an (y
compris les séances de médecine
douce déjà incluses) 30€ par
séance.

Nouveau dispositif haut degré de solidarité :



Prévention dentaire.

Formulaire de demande de
financement à **remplir avec**
votre dentiste. Et à
transmettre via internet,
l'application ou par courrier.



Soutien et accompagnement

Filapgis (dont aide au retour
d'hospitalisation).

Dossier à compléter et à
transmettre via internet,
l'application ou par courrier.



RESTEZ CONNECTÉS
Avec la **CFTC**



Site internet



Facebook



Instagram



TikTok



Une question ?
DEMANDEZ À
Claire !

